



Communiqué de soutien : Les salariés de la Clinique de Vontes (KORIAN) sont en grève depuis le mardi 13 février 2024 !



Les salariés de la Clinique de Vontes du groupe CLARIANE (KORIAN) d' Esvres sur Indre, avec leur syndicat FO et leur Union Départementale FORCE OUVRIÈRE Indre et Loire, sont en grève depuis mardi 13 février 2024 à 8h.

Les salariés manifestent **leur mécontentement** car la clinique génère **des bénéfices nets après impôt à hauteur de 1,2 millions d'euros** sur l'année 2022 (Source : Pappers.fr) et **aucun** reversement aux salariés, **aucun** ! Ces derniers **exigent** un partage des richesses passant par des augmentations de salaire en lien avec l'inflation du coût de la vie, une prime de fin d'année et une réouverture des NAO 2024 dès le mois de juin. Les dernières NAO (2023) ont abouti à un Procès-Verbal de désaccord puisque la direction **n'a pas souhaité accéder aux demandes d'augmentation de salaires**.

Après une grève en 2023, les salariés réclamaient le maintien du CSE sur l'entreprise. La justice a donné raison aux salariés et a maintenu leur CSE. Le groupe CLARIANE a fait appel à cette décision et l'action est aujourd'hui en cours. Non seulement le groupe cherche à ce que les mandats du CSE de la clinique tombent, mais il n'est également pas disposé à négocier une revalorisation quelconque des salaires.

L'Union Nationale des syndicats de la santé privée FORCE OUVRIÈRE soutient sans réserve, l'ensemble des salariés en grève avec leur syndicat pour obtenir satisfaction sur leurs légitimes revendications ! Elle exige de la part du groupe CLARIANE, l'ouverture immédiate de négociation.

Après le scandale ORPEA, le groupe KORIAN avait imaginé que changer son nom par CLARIANE suffirait pour se faire oublier mais les salariés eux ne sont pas dupe. Il va falloir qu'une partie des bénéfices engendrés par la clinique soit redistribuée à ses salariés !

Paris, le 13 février 2024
Le Secrétaire général
Franck HOULGATTE

Contacts :

Beatxateguy Maïté, secrétaire CSE Vontes : 06-58-05-28-49
Morvan Angélique, délégué syndicale FO : 06-48-27-27-28